

Zeitschrift: Bulletin de la Société Fribourgeoise des Sciences Naturelles = Bulletin der Naturforschenden Gesellschaft Freiburg

Herausgeber: Société Fribourgeoise des Sciences Naturelles

Band: 53 (1963)

Rubrik: Commission fribourgeoise pour la protection de la nature

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Commission fribourgeoise pour la protection de la nature

Rapport 1963

Composition de la Commission

MM. J.-L. Reichlen et L. Thürler ont donné leur démission pour raison d'âge. *M. Reichlen* représentait la Fédération des chasseurs fribourgeois et faisait partie de notre commission depuis 1938. Il fut apprécié pour sa courtoisie et le vif intérêt qu'il portait aux questions touchant la protection de la nature. *M. L. Thürler* fut nommé membre de la Commission en 1943, comme représentant du district de la Singine. C'est un ornithologue et un botaniste réputé qui nous a prodigué de précieux conseils. De plus, en 1949, il nous a fait don du *Tiefmoos*, près de Guin, et nous sommes ainsi propriétaires d'un marais à proximité de Fribourg. Que ces deux amis soient vivement remerciés pour leur longue et précieuse activité, au sein de notre Commission.

En outre, il nous a fallu remplacer *M. le professeur Tercier*, décédé en 1962. La Commission du Musée d'histoire naturelle a le droit de nommer trois délégués dans notre Commission, lesquels sont considérés comme représentants de l'Etat. Aux côtés de *M. Büchi*, on a appelé comme tels *M. J. Klaus*, professeur de géologie à l'université, et *M. A. Reidy*, professeur à l'école secondaire de Tavel. La Fédération des chasseurs fribourgeois nous a délégué *M. Léon Bays*, instituteur à Marly-le-Grand. Ainsi, notre Commission est de nouveau au complet. Nous comptons sur l'appui de ces nouveaux membres pour la défense de notre patrimoine naturel fribourgeois.

La séance annuelle de la Commission fut tenue le 9 février 1963. Une autre réunion a été convoquée le 9 mars, à Bulle, en même temps que le comité de la LFPN, pour rencontrer le comité du Gruyères-Moléson-Vudalla (G.M.V.), et prendre connaissance du projet de création d'une station touristique dans la vallée de l'Albeuve, au pied du Moléson. On y prévoit un village de vacances, des routes d'accès, des moyens de remontées mécaniques à Moléson et à Vudalla, une station d'épuration des eaux usées et l'élimination des ordures ménagères. C'est le président du comité, *M. R. Cottier*, qui nous a présenté le projet, et nous avons également entendu l'architecte. Au cours de la discussion, nous avons fait ressortir les points qui intéressent spécialement notre Commission, soit la protection de la flore alpine et des oiseaux, ainsi que la lutte contre

la pollution de l'air et des eaux. Nous sommes arrivés à la conclusion que nous ne pouvions pas raisonnablement faire opposition au projet, tenant compte aussi de l'importance de cette station pour le développement touristique de la région. Nous avons posé quelques conditions pour la protection de la nature.

Faune

La Commission consultative de la chasse s'est réunie deux fois pour préparer l'arrêté de chasse 1963/64. Le lac de Pérolles a été maintenu comme réserve ornithologique.

Chasse et Pêche

Du copieux rapport de M. Corboud, inspecteur en chef des forêts, nous apprenons que l'hiver 1962-63 a causé d'importantes pertes de gibier. Le *chevreuil* est en diminution alarmante ; le Conseil d'Etat a pris diverses mesures restrictives dans l'exercice de la chasse en 1963 et 1964. Dans la colonie de *bouquetins*, 6 naissances ont été enregistrées. Elle comptait 26 unités à la fin de l'année, soit 14 adultes, 6 jeunes et 6 cabris de l'année. L'activité des *aigles* a été importante. On en compte une douzaine, et 5 ou 7 aires. Les dégâts assez importants causés aux troupeaux de moutons ont été indemnisés aux propriétaires. Les *lièvres* ont causé des dommages aux plantations fruitières. Par contre, l'année pluvieuse de 1963 a permis la reconstitution de la *faune piscicole* sérieusement mise à mal par la sécheresse de 1962. *La pollution des eaux* nous cause de plus en plus de soucis.

Flore

Le contrôle de la cueillette des plantes protégées se fait régulièrement dans les trois districts touchant la montagne. En Gruyère, les gardes-chasse ont dénoncé des cueillettes abusives d'edelweiss et trois amendes sévères de 100 fr. chacune ont été prononcées par la préfecture de Bulle, ainsi qu'une quatrième de 30 fr. En Singine, et pour la même raison, deux personnes ont payé chacune l'amende de 20 fr. Nous avons l'espoir que ces sanctions feront réfléchir les touristes enclins à piller nos parterres de fleurs alpines.

Réserves

Lac de Pérolles. L'hiver passé, la voie d'accès, appelée chemin *Schoch*, a été remise en état, et nous avons déjà mentionné ce travail dans notre précédent rapport. Au lieu de suivre la falaise, partiellement surplombante, on descend maintenant dès la sortie du tunnel, directement au bord du lac. On évite ainsi les éboulements de graviers. Malheureusement, l'été dernier, un important glissement de terrain s'est produit derrière le dépôt des trams. Il a coupé le chemin qu'il faut maintenant déplacer. Des affiches indiquant la réserve ont été posées aux entrées, des deux côtés de la Sarine. Nous avons engagé comme surveillant M. Robert Cotting, garde-chasse officiel de la région. Le braconnage a pratiquement cessé, grâce à cette surveillance plus serrée.

La faune aquatique se développe très bien ; le nombre des canards qui passent ou nichent est assez important.

Lac des Joncs. Le nombre des touristes et des estivants étant toujours très important, le propriétaire a fort à faire pour lutter contre les dépôts de déchets de pique-nique au bord du lac.

Cheyres-Font. Nous n'avons pas eu de plaintes cette année-ci au sujet de cette réserve. Le temps pluvieux de l'été n'a certes pas facilité le camping au bord du lac. Des affiches ont été aussi posées pour signaler l'existence de cette réserve aux touristes arrivant en barque dans la région.

Les oiseaux nicheurs sont toujours nombreux, et les oiseaux de passage le sont plus encore. Signalons la nichée d'un *busard cendré*, rare dans la région. Le héron pourpré n'a pas daigné nicher dans la réserve, mais sur d'autres rives du lac.

Les Mosses (Sâles). Pour cette nouvelle réserve de la Ligue suisse, nous avons nommé un surveillant en la personne de M. Ernest Savary, forestier de la commune de Sâles. Il est chargé de poser cet hiver, aux entrées, cinq affiches indiquant la réserve, comme aussi de veiller au maintien de l'ordre et d'empêcher les dépôts d'ordures.

Sites

Rotmoos (Dirlaret). Une étude approfondie de cette tourbière a été faite par le Dr Lüdi, de Zürich, qui nous a appris que la flore caractéristique des tourbières est plus ou moins anéantie par l'exploitation de la tourbe horticole. Le Rotmoos n'a donc plus grande valeur au point de vue botanique. En revanche, ce marais mérite d'être conservé comme paysage, et la LSPN propose sa protection au Conseil d'Etat.

Lac de Morat. Les travaux d'élargissement du canal de la Broye suivent leur cours à la sortie du lac de Morat. Avec le matériel excavé, on a comblé certains bas-fonds de la plaine du Grand-Marais. On a malheureusement aussi comblé une ancienne boucle de la Broye, en aval de Sugiez, et abattu les vieux saules dont nous avons demandé la conservation à la direction des travaux.

Etang de Fräschels (Ziegeleiweiher). La section bernoise de l'ALA propose à la LSPN l'achat de l'étang de la tuilerie de Fräschels, formé par l'exploitation de l'argile. Son intérêt réside dans le fait que les oiseaux de passage s'arrêtent volontiers dans ces mares, et qu'il ne se trouve pas, dans toute la région, d'endroit aussi favorable aux oiseaux migrateurs. Sa conservation intéresse la population et les écoles de Chiètres et Fräschels. Nous avons appuyé cette demande.

Propagande

Au Musée d'histoire naturelle, nous avons eu l'occasion de renseigner les recrues de gendarmerie sur le gibier et les animaux protégés, ainsi que sur les autres aspects de la protection de la nature. D'autre part, un cours de forestiers a reçu

les mêmes instructions, complétées par une excursion ornithologique à la campagne.

Le rapport annuel de la Commission a été diffusé en 800 exemplaires. Il est adressé à tous les membres de la LFPN de langue française, ainsi qu'aux instituteurs et institutrices du canton. Nous atteignons ainsi tous les milieux et toutes les régions du pays.

Une conférence sur la protection de la nature dans notre canton a été donnée à la Section Moléson du CAS.

Du 8 au 16 juin, une *exposition sur l'oiseau* a eu lieu à l'université. Elle fut préparée avec grand soin par le Musée de Lausanne, et parcourut la Suisse romande. Elle connut un grand succès à Fribourg, et contribua sans doute à faire connaître à notre jeunesse les oiseaux et leur vie. A la suite de cette exposition, un groupe ornithologique s'est fondé à Fribourg, et a commencé son activité. Son objectif est naturellement de faire mieux connaître les oiseaux et de les protéger.

Relations

LSPN. M. Büchi a été nommé pour une nouvelle période délégué au Conseil de la LSPN. La mise en vigueur des nouveaux statuts, vraisemblablement en 1964, apportera quelques changements ; les commissions cantonales n'auront plus droit de proposer des délégués au Conseil de la Ligue. Votre président assista aux 6 séances du Conseil de la Ligue, à la Commission consultative et à l'assemblée générale de Baden.

La vente de l'Ecu d'or. Une part du bénéfice de la vente de 1963 est affectée au maintien et à la restauration du site de Gruyères. Elle a connu un plein succès.

Membres de la Commission

Président : M. O. Büchi, conservateur du Musée d'Histoire naturelle, Fribourg,

Membres : M. L. Bays, représentant de la Fédération des chasseurs fribourgeois,

M. G. Blum, professeur,

M. J. Chardonnens, directeur de l'Institut agricole de Grangeneuve,

M. H. Corboud, inspecteur cantonal des forêts,

M. J. Klaus, professeur,

M. P. Meyer, directeur, délégué de la section Moléson du CAS,

M. L. Nicolet, délégué de la Fédération cantonale fribourgeoise des sociétés de pêche,

M. L. Page, professeur, Romont,

M. A. Reidy, professeur, Tafers,

M. J. Remy, avocat, président de la section de Fribourg du Heimatschutz,

M. F. Vonderweid, ancien inspecteur cantonal des forêts.

O. BÜCHI